



COMMUNE DE CHAINGY

PROCES VERBAL

03/2011

CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 31 MARS 2011 A 20 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunit, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal le Jeudi 31 Mars 2011, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DURAND, Maire.

Sont présents : Brigitte BOUBAULT, Franck BOULAY, Bruno CHESNEAU, Sophie DUPART, Michel FAUGOUIN, Jocelyne GASCHAUD, Evelyne GODARD, Brice LEMAIRE, Yves LOPEZ, Chantal PUÉ, Pierre ROCHE, Sandra SAVALL, Ernesto TUMMINELLO, Jean Pierre PELLE, Gérald SMOUTS, Olivier ROUSSEAU, Jean-François BOULAND, Alain SOUBIRON

Pouvoirs :

Fabrice VIGINIER à Chantal PUÉ
Laurent LAUBRET à Brigitte BOUBAULT

Absente et excusée : Delphine DUCHET

Madame SAVALL est désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à vingt heures trente (20h30).

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 Février 2011 est approuvé à l'unanimité, avec une observation de Mme Evelyne GODARD relative aux délibérations 11/13 et 11/14 : il fallait lire « avait été cédé ». Les corrections seront prévues sur le document.

Questions diverses :

M. Franck BOULAY : Remarque sur les sénatoriales
M. Jean-François BOULAND : Abstention aux élections cantonales
M. Jean-François BOULAND et Mme Evelyne GODARD : Aménagement des abords de l'école
M. Le Maire et M. Olivier ROUSSEAU : Voyage au Japon

L'ordre du jour s'établit donc comme suit :

M. le Maire donne des explications sur la modification de l'ordre du jour et sur le report de vote pour la fixation des taux d'imposition 2011.

FINANCES

11/17 Budget Principal : approbation du compte de gestion 2010

Il y a lieu d'arrêter le compte de gestion du Receveur concernant le budget principal de l'exercice 2010. Le tableau suivant récapitule les grandes masses relatives à l'exécution de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés.

BUDGET PRINCIPAL	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	3 933 921.56 €	1 746 455.39 €
Dépenses	3 383 587.48 €	1 241 770.98 €
Résultat de l'exercice 2010	550 334.08 €	504 684.41 €
Résultat de clôture 2009	548 625.94€	950 988.74 €
Affectation du résultat 2009	-548 625.94 €	
Résultat de clôture 2010	550 334.08 €	1 455 673.15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte de gestion 2010 du Receveur du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité.

11/18 Budget annexe de l'Eau : approbation du compte de gestion 2010

Il y a lieu d'arrêter le compte de gestion du Receveur concernant le service de l'eau de l'exercice 2010. Le tableau suivant récapitule les grandes masses relatives à l'exécution de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés.

BUDGET EAU	Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Recettes	82 518.20 €	61 444.92 €
Dépenses	48 346.77 €	62 064.07 €
Résultat de l'exercice 2010	34 171.43 €	-619.15 €
Résultat de clôture 2009	30 461.92 €	40 914.23 €
Affectation du résultat 2009	-30 461.92 €	
Résultat de clôture 2010	34 171.43 €	40 295.08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte de gestion 2010 du Receveur du Service de l'Eau.

Adopté à l'unanimité.

11/19 Budget annexe de l'Assainissement : approbation du compte de gestion 2010

Il y a lieu d'arrêter le compte de gestion du Receveur concernant le service de l'Assainissement de l'exercice 2010. Le tableau suivant récapitule les grandes masses relatives à l'exécution de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés.

BUDGET ASSAINISSEMENT	Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Recettes	118 472.01 €	49 330.89 €
Dépenses	252 921.62 €	42 917.05 €
Résultat de l'exercice 2010	-134 449.61 €	6 413.84 €
Résultat de clôture 2009	201 160.89 €	184 013.13 €
Affectation du résultat 2009	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture 2010	66 711.28 €	190 426.97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte de gestion 2010 du Receveur du Service de l'Assainissement.

Adopté à l'unanimité.

11/20 Budget annexe de la ZA des Pierrelets : approbation du compte de gestion 2010

Il y a lieu d'arrêter le compte de gestion du Receveur concernant le budget annexe de la ZA des Pierrelets de l'exercice 2010. Le tableau suivant récapitule les grandes masses relatives à l'exécution de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés.

BUDGET ZA DES PIERRELETS	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	528 700.62 €	0.00 €
Dépenses	499 140.80 €	604 700.62 €
Résultat de l'exercice 2010	29 559.82 €	-604 700.62 €
Résultat de clôture 2009	-29 559.82 €	76 000.00 €
Affectation du résultat 2009	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture 2010	0.00 €	- 528 700.62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte de gestion 2010 du Receveur du budget annexe de la ZA des Pierrelets.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Michel FAUGOUIN pour le vote des Comptes Administratifs.

11/21 Budget Principal : vote du Compte Administratif 2010

M. ROCHE présente le Compte Administratif du budget principal de la Commune pour les écritures passées au cours de l'exercice 2010. Dans son étude du 10 Mars 2011, la Commission Finances a constaté que les écritures du Compte Administratif étaient identiques à celles retracées au Compte de Gestion du Trésorier Municipal.

Il présente les grandes masses du Compte Administratif et constate que l'excédent dégagé en fonctionnement est équivalent aux résultats 2009 à hauteur de 548 625.94 €. En investissement, le résultat s'explique par le transfert de crédit du budget annexe de la ZA des Pierrelets au budget principal en décembre 2010.

BUDGET PRINCIPAL	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Restes à réaliser 2010
Recettes	3 933 921.56 €	1 746 455.39 €	
Dépenses	3 383 587.48 €	1 241 770.98 €	293 631.61
Résultat de l'exercice 2010	550 334.08 €	504 684.41 €	293 631.61 €
Résultat de clôture 2009	548 625.94€	950 988.74 €	
Affectation du résultat 2009	-548 625.94 €		
Résultat de clôture 2010	550 334.08 €	1 455 673.15 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte administratif 2010 du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité

11/22 Budget Annexe Eau : Vote du Compte Administratif 2010

M. ROCHE présente le Compte Administratif du budget annexe de l'Eau de la Commune pour les écritures passées au cours de l'exercice 2010. Dans son étude du 10 Mars 2011, la Commission Finances a constaté que les écritures du Compte Administratif étaient identiques à celles retracées au Compte de Gestion du Trésorier Municipal.

BUDGET EAU	Section d'Exploitation	Section d'Investissement	Restes à réaliser 2010
Recettes	82 518.20 €	61 444.92 €	0.00 €
Dépenses	48 346.77 €	62 064.07 €	71 646.38
Résultat de l'exercice 2010	34 171.43 €	-619.15 €	71 646.38 €
Résultat de clôture 2009	30 461.92 €	40 914.23 €	
Affectation du résultat 2009	-30 461.92 €		
Résultat de clôture 2010	34 171.43 €	40 295.08 €	

Monsieur ROCHE rappelle la révision des tarifs de l'eau en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le compte administratif 2010 du service de l'Eau.

Adopté à l'unanimité

11/23 Budget Annexe Assainissement : Vote du Compte Administratif 2010

M. ROCHE présente le Compte Administratif du budget annexe de l'Assainissement de la Commune pour les écritures passées au cours de l'exercice 2010. Dans son étude du 10 Mars 2011, la Commission Finances a constaté que les écritures du Compte Administratif étaient identiques à celles retracées au Compte de Gestion du Trésorier Municipal.

BUDGET ASSAINISSEMENT	Section d'Exploitation	Section d'Investissement	Restes à réaliser 2010
Recettes	118 472.01 €	49 330.89 €	0.00 €
Dépenses	252 921.62 €	42 917.05 €	0.00 €
Résultat de l'exercice 2010	-134 449.61 €	6 413.84 €	0.00 €
Résultat de clôture 2009	201 160.89 €	184 013.13 €	
Affectation du résultat 2009	0.00 €	0.00 €	
Résultat de clôture 2010	66 711.28 €	190 426.97 €	

M. ROCHE explique que le Résultat négatif de 134 449 euros est lié au remboursement de la dette envers l'Agglo, et que les 2 premières annuités ont été versées en 2010.

Il rappelle que le résultat de 2009 était positif à hauteur de 201 160 euros et que lors du mandat précédent une provision de 207 000 € avait été constituée, qui n'est toujours pas utilisée. Celle-ci permettra d'équilibrer le futur budget.

M. ROUSSEAU s'interroge sur l'équilibre à moyen terme de ce budget en raison du rythme des dépenses et du montant de la dette envers l'Agglo.

M. Pierre ROCHE indique que 2010 était une année exceptionnelle, car la Commune a dû verser 2 annuités, et que pour les 2 prochaines années, celle-ci sera de 57 000 € environ, puis pour les 4 années suivantes, l'annuité ne sera plus que de 32 000 € environ.

Cependant, M. ROCHE rappelle, que malgré une baisse du prix de l'eau pour l'utilisateur, nous constatons une augmentation des volumes d'eau consommés et donc une hausse de la participation financière à l'Agglo, calculée sur les volumes d'eau traités. Enfin, il précise que les résultats de clôture 2010 sont supérieurs au montant restant dû à l'Agglo.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le Compte Administratif 2010 du Budget de l'Assainissement.

Adopté à l'unanimité.

11/24 Budget Annexe ZA des Pierrelets : Vote du Compte Administratif 2010

M. ROCHE présente le Compte Administratif du budget annexe de la ZA des Pierrelets de la Commune pour les écritures passées au cours de l'exercice 2010. Dans son étude du 10 Mars 2011, la Commission Finances a constaté que les écritures du Compte Administratif étaient identiques à celles retracées au Compte de Gestion du Trésorier Municipal.

BUDGET ZA DES PIERRELETS	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Restes à réaliser 2010
Recettes	528 700.62 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	499 140.80 €	604 700.62 €	0.00 €
Résultat de l'exercice 2010	29 559.82 €	-604 700.62 €	0.00 €
Résultat de clôture 2009	-29 559.82 €	76 000.00 €	
Affectation du résultat 2009	0.00 €	0.00 €	
Résultat de clôture 2010	0.00 €	- 528 700.62 €	

M. Alain SOUBIRON demande qui remboursera le prêt contracté auprès du Crédit Agricole.

M. Pierre ROCHE lui répond que c'est la Communauté de Commune, et fait le point sur l'état d'avancement de la création de la Communauté de Communes suite au changement de Préfet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'adopter** le Compte Administratif 2010 du Budget de la ZA des Pierrelets.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean Pierre DURAND reprend la présidence de la séance à 21h08.

11/25 Budget Principal : affectation des Résultats

Le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter les résultats de clôture 2010 au Budget Primitif Principal 2011 comme suit :

- l'excédent de fonctionnement de 550 334.08€ est affecté en totalité en section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »,
- l'excédent d'investissement de 1 455 673.15€ est affecté au compte 001 R « Résultat d'investissement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

11/26 Budget Annexe Eau : affectation des Résultats

Le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter les résultats de clôture 2010 au Budget Primitif 2011 de l'Eau comme suit :

- l'excédent d'exploitation de 34 171.43€ est affecté en totalité en section d'investissement, au compte 1068 « Excédents d'exploitation capitalisés »,
- l'excédent d'investissement de 40 295.08€ est affecté au compte 001 R « Résultat d'investissement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

11/27 Budget Annexe Assainissement : Affectation des Résultats

Le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter les résultats de clôture 2010 au Budget Primitif 2011 de l'Assainissement comme suit :

- l'excédent d'exploitation de 66 711.28€ au compte 002 R « Résultat d'exploitation reporté »,
- l'excédent d'investissement de 190 426.97€ au compte 001 R « Résultat d'investissement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

11/28 Budget Annexe ZA des Pierrelets : Affectation des résultats

Le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter les résultats de clôture 2010 au Budget Primitif 2011 de la Zone d'Activités des Pierrelets comme suit :

- le résultat de clôture de 0€ au compte 002 D « Résultat de fonctionnement reporté »,
- le déficit d'investissement de 528 700.62€ au compte 001 R « Résultat d'investissement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

11/29 Réseau de Chaleur : Annulation de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Suite à l'abandon de projet en cours d'année 2010, cette opération est annulée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'annuler** l'Autorisation de Programme pour la réalisation d'un réseau de chaleur avec chaufferie bois et la répartition des crédits de paiement sur 3 ans votée le 30 Mars 2010.

Adopté à la majorité moins 2 abstentions.

Suite aux erreurs, relevées en séance, les tableaux prévisionnels des 3 autorisations de programme ont été modifiés. Les volumes principaux (dépenses et recettes) sont conservés, seule la ventilation est ci-dessous rectifiée. Par ailleurs, s'agissant de prévision de programme, seules les sommes des années 2010 et 2011 sont validées.

11/30 Réfection de Voirie : Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Le montant prévisionnel du programme de travaux prévus pour la réfection des voiries s'élève à 1 750 000€, sur 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **de réactualiser** l'Autorisation de Programme pour la réfection de voirie et la répartition des crédits de paiement sur 5 ans, votée le 30 Mars 2010, comme suit :

Nature	Total	Ventilation				
		Réalisé 2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses	1 750 000,00 €	5 065,00 €	295 125,00 €	488 000,00 €	488 000,00 €	473 810,00 €
Maitrise d'œuvre	270 000,00 €	5 065,00 €	15 125,00 €	83 270,00 €	83 270,00 €	83 270,00 €
Travaux	1 480 000,00 €		280 000,00 €	404 730,00 €	404 730,00 €	390 540,00 €
Recettes	1 750 000,00 €	5 065,00 €	295 125,00 €	488 000,00 €	488 000,00 €	473 810,00 €
Autofinancement	1 090 000,00 €	5 065,00 €	295 125,00 €	268 000,00 €	268 000,00 €	253 810,00 €
Emprunt	660 000,00 €			220 000,00 €	220 000,00 €	220 000,00 €

M. Alain SOUBIRON demande si le budget alloué aux routes sera augmenté. La réponse est négative, il s'agit d'une répartition estimative.

Adopté à l'unanimité.

11/31 Etablissement Public Sports et Culture : Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,
Vu l'instruction codificatrice M14,

Le montant prévisionnel des travaux prévus pour la construction de l'EPSC sur 2 ans s'élève à 2 574 120€. La durée des travaux est portée à 4 ans, soit de 2010 à 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider l'Autorisation de Programme et les crédits de paiement, pour la construction de l'EPSC comme suit :

Nature	Total	Ventilation			
		Réalisé 2010	2011	2012	2013
Dépenses	2 574 120,00 €	6 357,00 €	544 000,00 €	1 202 980,00 €	820 783,00 €
Maitrise d'œuvre	185 000,00 €	6 357,00 €	89 322,00 €	44 660,00 €	44 661,00 €
Autres (bornage, contrôle, ...)	64 240,00 €	0,00 €	45 000,00 €	19 240,00 €	0,00 €
Travaux	2 324 880,00 €	0,00 €	409 678,00 €	1 139 080,00 €	776 122,00 €
Recettes	2 574 120,00 €	6 357,00 €	544 000,00 €	1 202 980,00 €	820 783,00 €
Autofinancement	930 714,00 €	6 357,00 €	544 000,00 €	70 000,00 €	110 357,00 €
Subventions (SPLB)	160 000,00 €			60 000,00 €	100 000,00 €
Emprunt	1 483 406,00 €			1 072 980,00 €	610 426,00 €

M. Alain SOUBIRON demande si le total de 2 574 120 € est TTC, et si les travaux liés à l'aménagement sont inclus, ou s'il ne s'agit que du bâtiment.

Il lui est répondu qu'il s'agit en effet de sommes TTC, mais que cela ne représente que la construction du bâtiment. Toutes les dépenses relatives aux voiries, réseaux et aménagements paysagers ne sont pas comprises dans ce programme.

Adopté à l'unanimité.

11/32 Bâtiment Jeunesse : Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Le montant prévisionnel des travaux prévus pour la construction d'un bâtiment destiné à regrouper les services à la jeunesse sur 3 ans s'élevé désormais à 1 224 670€. Les crédits de paiement doivent s'étaler sur la durée de l'opération de 2010 à 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider l'Autorisation de Programme et les crédits de paiement pour la construction d'un bâtiment jeunesse comme suit :

Nature	Total	Ventilation		
		Réalisé 2010	2011	2012
Dépenses	1 224 670.00 €	9 632.00 €	524 000.00 €	691 038.00 €
Maitrise d'œuvre	68 000.00 €	9 632.00 €	43 000.00 €	15 368.00 €
Autres (bornage, contrôle, ...)	31 420.00 €		31 420.00 €	
Travaux	1 125 250.00 €		449 580.00 €	675 670.00 €
Recettes	1 224 670.00 €	9 632.00 €	524 000.00 €	691 038.00 €
Autofinancement	954 670.00 €	9 632.00 €	524 000,00 €	221 038,00 €
Subventions (CAF + Réserve parlementaire)	145 000.00 €			145 000,00 €
Emprunt	125 000.00 €			325 000,00 €

Adopté à l'unanimité.

11/33 Vote du Budget Primitif Principal 2011

Le budget prévisionnel a été étudié lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 27 Janvier 2011 et par la Commission Finances lors des séances des 17 Février, 3 et 10 Mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de voter** le budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et par opérations pour la section d'investissement,
- **d'adopter** le budget primitif principal 2011, dont les grandes masses sont les suivantes :

Section de Fonctionnement :

Article	Budget 2010 BP +DM	CA 2010 provisoire	Projet BP 2011
CHAP 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 090 391.00 €	890 560.67 €	1 084 865.00 €
CHAP 012 - CHARGES DE PERSONNEL	1 516 240.00 €	1 472 106.56 €	1 521 600.00 €
CHAP 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	3 500.00 €	3 437.00 €	3 500.00 €
CHAP 65 - CHARGES DE GESTION COURANTE	310 345.00 €	299 275.64 €	335 166.00 €
CHAP 66 - CHARGES FINANCIERES	120 000.00 €	119 979.65 €	113 000.00 €
CHAP 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 925.00 €	3 067.13 €	3 750.00 €
CHAP 022 - DEPENSES IMPREVUES	20 000.00 €	0.00 €	97 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	144 554.00 €	0.00 €	149 635.00 €
CHAP 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	180 000.00 €	595 160.83 €	200 000.00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 396 955.00 €	3 383 587.48 €	3 508 516.00 €

Solde de Fonctionnement 2010 550 334.08 € 0.00 €

Article	Budget 2010 BP +DM	CA 2010 provisoire	Projet BP 2011
013 - ATTENUATION DE CHARGES	10 000.00 €	17 946.33 €	10 000.00 €
CHAP 70 - PRODUITS DES SERVICES	213 499.00 €	289 789.23 €	258 600.00 €
CHAP 73 - IMPOTS ET TAXES	2 302 249.00 €	2 344 673.89 €	2 349 409.00 €
CHAP 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	796 271.00 €	798 034.14 €	798 495.00 €
CHAP 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 540.00 €	34 775.07 €	25 612.00 €
CHAP 76 - PRODUITS FINANCIERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €
CHAP 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 396.00 €	422 258.04 €	6 000.00 €
CHAP 78 - REPRISES AMORTISSEMENTS PROVISIONS	0.00 €	0.00 €	0.00 €
CHAP 79 - TRANSFERTS DE CHARGES	0.00 €	0.00 €	0.00 €
CHAP 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	35 000.00 €	26 444.86 €	60 400.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 396 955.00 €	3 933 921.56 €	3 508 516.00 €

M. Pierre ROCHE confirme que ces prévisions de dépenses ont fait l'objet de débats multiples auprès des services et des commissions pour obtenir un budget raisonnable.
Il donne des explications sur le contenu de la réforme fiscale des entreprises avec l'institution de la Contribution Economique Territoriale (CET).

Il précise que l'Etat prévoit la garantie des recettes aux Collectivités Territoriales, en instaurant un mécanisme de péréquation-compensation des ressources : le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), sur 20 ans.

M. Le Maire confirme que ces nouvelles dispositions modifient le mode de calcul des recettes fiscales communales. Cette année, le taux de la taxe d'habitation est fixé en additionnant le taux communal et le taux départemental, majorés de frais de gestion.

Pour cette raison et du fait du report par l'Etat des échéances de vote, les taux d'imposition seront à l'ordre du jour du conseil municipal du 28 avril et examinés préalablement en commission finances le 12 avril.

M. Gérald SMOUTS s'interroge sur l'augmentation des charges en personnel. Il lui est répondu que l'augmentation correspond à la création de nouveaux services pour les citoyens cambiens. Par ailleurs, si le compte administratif 2010 a constaté une augmentation importante de ce chapitre, ce n'est pas le cas dans le budget 2011.

M. Gérald SMOUTS et M. Alain SOUBIRON s'interrogent sur le transfert de personnel lié à la création de la Communauté de Communes, et l'impact que cela pourrait avoir sur les charges en personnel.

M. Le Maire estime les compétences prévues à la création de la dite communauté n'impliquent pas de transfert de personnel. Ce n'est que dans l'avenir, que la prise en compte de nouvelles missions communautaires pourrait avoir un impact sur la charge de travail communale.

M. Jean-François BOULAND suppose qu'en fonction des compétences confiées, la charge de travail dans certains domaines de compétences serait allégée.

M. Le Maire estime que nous n'avons pas d'information précise.

Section d'Investissement :

Article	BP 2010	CA 2010	RAR 2010	Avant-Projet BP 2011
Opérations jusqu'en 2009	122 257.34 €	63 641.94 €	0.00 €	0.00 €
Opérations 2010	2 997 565.58 €	916 908.07 €	293 631.61 €	1 459 100.00 €
Opérations 2011	0.00 €	0.00 €	0.00 €	711 783.36 €
10- Dotations Fonds divers Réserve s	37 595.00 €	37 564.00 €	0.00 €	0.00 €
16-Remboursement d'Emprunts	183 110.00 €	183 093.66 €	0.00 €	155 610.00 €
204 Immobilisations Incorporables	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €	17 000.00 €
204 - Subventions d'Equipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	800.00 €
27- Autres Immobilisations Financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
040-Opération d'ordre entre sections	35 000.00 €	26 444.86 €	0.00 €	60 400.00 €
041- Opérations patrimoniales	14 120.00 €	14 118.45 €	0.00 €	15 000.00 €
020- Dépense si imprévues	13 601.00 €	0.00 €	0.00 €	93 000.03 €
TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT	3 420 248.92 €	1 241 770.98 €	293 631.61 €	2 512 693.39 €

TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT 2011 = RAR 2010+ nouveaux Crédits 2 806 325.00 €

Article	BP 2010	CA 2010	Avant-Projet BP 2011
Chap. 001 Résultat d'Investissement	950 988.74 €		1 455 673.15 €
10- Dotations Fonds divers Réserve s	1 013 625.94 €	1 000 361.94 €	799 033.85 €
13- Subventions d'Equipement	195 206.00 €	54 814.17 €	46 983.00 €
16- Emprunts	429 601.24 €		0.00 €
21- Immobilisations corporelles	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €
27 Autres créances immobilisées	76 000.00 €	76 000.00 €	0.00 €
Virement de la Section de Fonct.	144 554.00 €		149 635.00 €
Produits des Cessions	414 957.00 €	0.00 €	0.00 €
040- Opérations d'ordre	181 196.00 €	595 160.83 €	340 000.00 €
041- Opérations patrimoniales	14 120.00 €	14 118.45 €	15 000.00 €
TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT	3 420 248.92 €	1 746 455.39 €	2 806 325.00 €
Solde d'Investissement 2010		504 684.41 €	0.00 €

M. Franck BOULAY rappelle son opposition à l'opération « vidéo protection ».

Adopté à la majorité moins une opposition.

11/34 Vote du Budget primitif du service de l'Eau 2011

Le budget prévisionnel a été étudié lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 27 Janvier 2011 et par la Commission Finances lors des séances des 3 et 10 Mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de voter** le budget au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement,
- **d'adopter** le budget primitif du service de l'eau 2011 dont les grandes masses sont les suivantes :

Section d'exploitation

Article	BP + DM 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
002 - Déficit antérieur reporté (Fonct.)			
CHAP 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 365.00 €	3 320.16 €	16 865.00 €
CHAP 66 - CHARGES FINANCIERES	14 050.00 €	14 043.61 €	12 700.00 €
CHAP 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €
CHAP 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	31 100.00 €	30 983.00 €	31 100.00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	- €		
023 - Virement à la Section Investissement	28 885.00 €		28 985.00 €
TOTAL DEPENSES d'EXPLOITATION	81 400.00 €	48 346.77 €	89 650.00 €

Article	BP + DM 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
CHAP 70 - PRODUITS DES SERVICES	50 300.00 €	51 321.47 €	58 450.00 €
CHAP 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 700.00 €	6 836.94 €	6 800.00 €
CHAP 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 400.00 €	24 359.79 €	24 400.00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	81 400.00 €	82 518.20 €	89 650.00 €

Solde Exploitation 2010 34 171.43 € - €

Section d'investissement

Article	BP + DM 2010	CA 2010	RAR	Budget Primitif 2011
002 - Déficit reporté	0.00 €			
Chap. 23 - Immobilisations en cours	148 000.00 €	2 220.09 €	71 646.38 €	80 000.00 €
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	35 500.00 €	35 484.19 €		36 503.62 €
Chap. 022 - Dépenses imprévues	0.00 €			
Chap.040 - Opérations d'ordre entre sections	24 400.00 €	24 359.79 €		24 400.00 €
Chap.041 - Opérations patrimoniales	2 000.00 €	0.00 €		2 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	209 900.00 €	62 064.07 €	71 646.38 €	142 903.62 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011 = RAR 2010 + Nouveaux Crédits 214 550.00 €

Solde Investissement provisoire - 619.15 € - €

Article	BP + DM 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
001 - Excédent reporté	40 914.23 €		40 295.08 €
Chap. 13 - Subventions d'investissement			
Chap. 16 - Emprunts reçus	74 538.85 €	0.00 €	75 998.49 €
Chap. 27 - Autres immo. Financières	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
Chap. 10 - Dotations Fonds divers Réserves	30 461.92 €	30 461.92 €	34 171.43 €
Chap. 021 - Virement de la Section d'Exploitation	28 885.00 €	0.00 €	28 985.00 €
Chap. 040 - opérations d'ordre entre sections	31 100.00 €	30 983.00 €	31 100.00 €
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	209 900.00 €	61 444.92 €	214 550.00 €

Adopté à l'unanimité.

11/35 Vote du Budget primitif du service de l'Assainissement 2011

Le budget prévisionnel a été étudié lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 27 Janvier 2011 et par la Commission Finances lors des séances des 3 et 10 Mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de voter** le budget au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement,
- **d'adopter** le budget primitif du service de l'assainissement 2011, dont les grandes masses sont les suivantes :

Section d'Exploitation :

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget 2011
CHAP 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	27 265.00 €	2 419.28 €	9 311.97 €
CHAP 66 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	281 000.00 €	199 579.80 €	147 000.00 €
CHAP 66 - CHARGES FINANCIERES	1 600.00 €	1 591.65 €	825.00 €
CHAP 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- €	- €	- €
CHAP 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	49 500.00 €	49 330.89 €	49 523.03 €
CHAP 022 - DEPENSES IMPREVUES	4 495.00 €		35 100.00 €
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	363 860.00 €	252 921.62 €	241 760.00 €

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget 2011
002 - Excédent de fonctionnement reporté	201 160.89 €		66 711.28 €
CHAP 70 - PRODUITS DES SERVICES	87 000.00 €	93 037.31 €	96 000.00 €
CHAP 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 850.00 €	5 851.37 €	5 850.00 €
CHAP 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	- €	5 000.00 €
CHAP 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €	2 760.00 €
CHAP 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	69 849.11 €	19 583.33 €	65 438.72 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	358 010.00 €	118 472.01 €	241 760.00 €

Solde Exploitation 2010: - 134 449.61 € - €

Section d'Investissement :

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget 2011
Chap. 23 - Immobilisations en cours	148 464.02 €	11 661.00 €	164 838.56 €
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	11 700.00 €	11 672.72 €	11 672.72 €
Chap. 020 - Dépenses imprévues	5 500.00 €		
Chap. 040 - Opération d'ordre entre sections	69 849.11 €	19 583.33 €	65 438.72 €
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	2 000.00 €	- €	2 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	237 513.13 €	42 917.05 €	243 950.00 €

Solde d'investissement provisoire: 6 413.84 € - €

Adopté à l'unanimité.

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget 2011
Chap. 001 - Excédent antérieur reporté	184 013.13 €		190 426.97 €
Chap. 13 - Subventions d'investissement	- €	- €	- €
Chap. 16 - Emprunts reçus	- €	- €	- €
Chap. 27 - Autres immo. Financières	2 000.00 €	- €	2 000.00 €
Chap. 10 - Dotations Fonds divers Réserves	- €	- €	- €
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections	49 500.00 €	49 330.89 €	49 523.03 €
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	2 000.00 €	- €	2 000.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	237 513.13 €	49 330.89 €	243 950.00 €

11/36 Vote du Budget primitif de la ZA des Pierrelets 2011

Le budget prévisionnel a été étudié lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 27 Janvier 2011 et par la Commission Finances lors de sa séance du 10 Mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de voter** le budget au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement,
- **d'adopter** le budget primitif de la ZA des Pierrelets 2011, dont les grandes masses sont les suivantes :

Section d'Exploitation :

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
002 - Résultat de fonctionnement reporté	29 599.82 €	29 599.82 €	
CHAP 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	680 957.00 €	499 140.80 €	28 000.00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	710 516.82 €	528 700.62 €	28 000.00 €

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
Chap. 042 - Opération d'ordre entre sections	710 516.82 €	528 700.62 €	28 000.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	710 516.82 €	528 700.62 €	28 000.00 €

Solde de Fonctionnement 2010: 0.00 €

Section d'Investissement :

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
Déficit antérieur reporté			528 700.62 €
Chap. 040 - Opération d'ordre entre sections	786 516.82 €	604 700.62 €	556 700.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	786 516.82 €	604 700.62 €	556 700.00 €

Article	Budget 2010	CA 2010	Budget Primitif 2011
Chap. 001 - Excédent antérieur reporté	76 000.00 €	76 000.00 €	
Chap. 16 - Emprunts reçus	0.00 €	0.00 €	556 700.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	76 000.00 €	76 000.00 €	556 700.00 €

Solde d'investissement 2010: - 528 700.62 €

Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

11/37 Amendes police

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre par laquelle Monsieur le Préfet l'informe que la commission permanente du Conseil Général du Loiret a accordé à notre commune une dotation de 11 010 €.

Cette attribution est prélevée sur le crédit mis à la disposition du département et provient des recettes procurées par le produit des amendes de police relatives à la circulation routière (crédits d'Etat).

Le versement de cette somme sera prescrit par arrêté préfectoral au vu de la délibération par laquelle le Conseil Municipal aura fait connaître son acceptation et son engagement pour l'exécution des travaux correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter** la dotation allouée de 11 010 € ;
- **de confirmer** la réalisation des travaux destinés à la création d'un parc de stationnement à la gare pour un montant hors taxe de 29 827 €.

Adopté à l'unanimité.

11/38 Vente de terrain à Nexity George V

La commune est propriétaire d'un espace foncier situé au lieu-dit le Pré Hatton, dans le prolongement du lotissement du Clos Renard.

Ce terrain est destiné à la réalisation d'un pôle habitat destiné aux séniors.

Il s'agit de la cession d'une partie de la parcelle YD 463 d'une superficie convenue actuellement à 10 140 m² au prix de 17.43 € HT le m².

Vu l'avis du domaine du 02 Juin 2010

Vu l'accord de l'acquéreur du 22 mars 2011

M. Alain SOUBIRON demande si cette opération sera exclusivement destinée aux séniors.

M. Le Maire donne lecture du courrier de Bâtir Centre, en tant qu'opérateur social celui-ci stipule que les attributions de logements seront examinées en faveur des séniors. Il ajoute, que ce critère ne peut être exclusif pour monter le programme, sans que cela soit discriminatoire. Cependant, les logements sont conçus de façon telle, qu'ils ne seront attractifs que pour accueillir cette catégorie de population.

Mme Evelyne GODARD émet des réserves sur les conditions d'attribution des logements par rapport au niveau social. M. Olivier ROUSSEAU évoque le niveau des revenus.

Mme Jocelyne GASCHAUD explique le processus d'attribution des logements par les bailleurs sociaux et les différents barèmes de revenus retenus pour la sélection des dossiers. M. Le Maire indique que les loyers peuvent être modulés en fonction des revenus. Mme Evelyne GODARD et Mme Brigitte BOUBAULT affirment que les critères sociaux sont fixes.

Mme Brigitte BOUBAULT et M. Jean Pierre PELLE regrettent le manque de concertation préalable auprès des commissions. Mme Jocelyne GASCHAUD réfute formellement cette critique et rappelle que la commission est associée depuis le début au projet, projet qui d'ailleurs remonte au mandat précédent.

M. Alain SOUBIRON souhaite savoir où en est le dossier de la Maison Médicale Pluridisciplinaire.

M. Le Maire répond qu'un terrain est réservé dans l'unité foncière de l'opération et que la construction pourra être financée par le produit de la vente, objet de la présente décision, pour autant que des professionnels manifestent le désir de s'y installer.

M. Evelyne GODARD demande si le prix au m² peut être négocié. Il lui est répondu que le prix est celui estimé par le service de France Domaine avec une marge de négociation limitée à 10%.

.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter** la vente d'une partie de la parcelle YD 463 d'une superficie d'environ 10 140 m² au prix de 17.43 € HT le m².
- **d'autoriser** Mr Le Maire à signer l'acte ainsi que les pièces y afférent.

Les frais de notaire, de géomètre et d'indemnité due à l'exploitant seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité moins 3 abstentions et une opposition.

11/39 Convention avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) lignes HT ZA

La zone d'activités des Pierrelets est surplombée de lignes électriques aéro-souterraines appartenant à RTE.

Dans le cadre de l'extension de la zone d'activités des Pierrelets, il y a lieu d'établir une convention entre la commune et RTE en vue d'actualiser les servitudes existantes.

Les parcelles concernées appartenant à la commune sont les suivantes :

YL 14-15-39-51-52-70-71-87-89-93 et chemins d'exploitation n° 69 et 70.

Cette convention précise les modalités d'intervention de RTE sur leurs ouvrages et règlemente les travaux se situant à proximité des lignes.

La présente convention sera réitérée par acte authentique par devant Maître Jean-Noël MILCENT, notaire à SAINT AY, de manière à l'intégrer dans les actes à intervenir notamment en cas de transfert de propriété des parcelles concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de signer** la convention avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
- **d'autoriser** M. Le Maire à signer les documents y afférents

Les frais afférents seront à la charge de RTE.

Adopté à l'unanimité.

11/40 Autorisation de signature au Maire pour le dépôt du permis de construire de l'extension d'une laverie du restaurant scolaire et création d'un préau

La Commune va déposer un dossier de permis de construire pour l'extension d'une laverie du restaurant scolaire et création d'un préau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'autoriser** Mr Le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'extension d'une laverie du restaurant scolaire et la création d'un préau.

Adopté à l'unanimité.

LOISIRS

11/41 Prix et concours maisons fleuries 2011

Comme chaque année, la Commune récompense les habitants pour le fleurissement de leur propriété, dans le cadre du concours des maisons fleuries.

Ces prix sont constitués de bons d'achat à utiliser chez des fleuristes et pépiniéristes choisis par la Commune.

Il est proposé de maintenir les montants des prix offerts (montant individuel) aux habitants primés pour le fleurissement de leur propriété, toutes catégories confondues, pour 2011 à :

1er prix	:	60 €
2ème prix	:	40 €
3ème prix	:	25 €

Le montant total des prix s'élève à 745 € (prévus au BP 2011, article 6714 : 800 €).

Mme Evelyne GODARD s'interroge sur le fait que les lauréats des prix et concours des maisons fleuries soient moins récompensés que ceux du concours des maisons illuminées, de plus elle souhaite que le jury soit plus nombreux pour établir le classement. Cette question sera étudiée en commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'approuver** les montants des prix offerts aux habitants primés pour l'année 2011, comme indiqués ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

11/42 Prix et Concours Chaingy en Musique 2011

Chaque année, la commission « Vie Culturelle et Associative » organise en Juin la manifestation « Chaingy en Musique » qui est équivalent à la Fête de la Musique.

Afin de récompenser la participation des bénévoles à cette manifestation, il a été convenu de leur offrir une carte cadeau. Le montant total des cartes s'élève à 350 €.

Le Maire précise aux membres du Conseil que la somme est inscrite au budget primitif 2011 (article 6714).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'approuver** le montant total alloué aux participants de « Chaingy en Musique » pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. Franck BOULAY s'interroge sur les élections sénatoriales. Les services administratifs n'ont reçu aucune circulaire pour l'instant.

M. Jean-François BOULAND s'étonne fortement de la faible participation des électeurs aux élections cantonales.

Mme Evelyne GODARD et M. Jean-François BOULAND adressent leurs félicitations pour l'aménagement des abords des écoles, et souhaitent savoir si cet aménagement sera poursuivi dans la Rue F. FONTAINE ou même sur d'autres secteurs comme le Centre Bourg, car visuellement, cet aménagement remplace les panneaux de signalisation et renforce la sécurité.

M. Le Maire informe qu'il prendra un arrêté limitant la vitesse à 10 Km/h sur le plateau sécuritaire du Centre Bourg.

M. Gérald SMOUTS s'inquiète de la vitesse excessive à la sortie de Prenay, et souhaiterait voir des contrôles de police.

M. Olivier ROUSSEAU s'informe des réactions suite à l'annulation du voyage au Japon par l'école de musique et demande quel soutien nous pourrions apporter aux sinistrés. M. Le Maire répond que pour le moment aucune aide n'est souhaitée. Cependant, l'école de musique de Chaingy consacrera son concert du 22 Mai au Japon. L'aide financière ou morale reste à définir. Il informe avoir rédigé un courrier à l'attention du Maire de TOYOHASHI, sous forme de regrets et de compassion à l'égard de son invitation et des populations.

L'ordre du jour est épuisé et plus personne ne demande la parole. Monsieur le Maire lève la séance à Vingt trois heures et vingt minutes (23h 20).